

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 juin 2010

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE - (n° 2636)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 478

présenté par

M. Chassaigne, M. Daniel Paul, M. Gosnat, M. Dolez, Mme Amiable, M. Asensi,  
M. Bocquet, Mme Billard, M. Braouezec, M. Brard, Mme Buffet, M. Candelier,  
M. Desallangre, Mme Fraysse, M. Gerin, M. Gremetz, M. Lecoq,  
M. Muzeau, M. Sandrier et M. Vaxès

-----  
**ARTICLE PREMIER QUATER**

Après la première occurrence du mot :

« techniques »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 13 :

« , sociales, environnementales et économiques, et qui contribuent à la démonstration, à l'expérimentation et à la diffusion des techniques et des méthodes alternatives permettant notamment de réduire la dépendance de l'activité agricole aux intrants de synthèse, et d'assurer la meilleure autonomie des exploitations. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement précise les objectifs de formation des ateliers technologiques ou exploitations agricoles à vocation pédagogique dans le sens d'un modèle agricole durable.